

# CERTIFICAT D'APTITUDE À LA PRATIQUE DES ACTIVITÉS NAUTIQUES ET AQUATIQUES

Attestation d'aptitude à effectuer un saut dans l'eau, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre pendant vingt-cinq mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant.

Délivré à : .....

Né(e) le : .....

Effectué avec brassières (ou gilet de sauvetage)

Effectué sans brassières

À : ..... le : .....

MNS ou BEESAN de la piscine de : .....

Nom, prénom : .....

N° diplôme : .....

Signature

